

Introduction

a. Contexte et objectifs de l'étude

Se réunir en association est une pratique courante en République Démocratique du Congo (RDC), où, selon un sondage d'opinion sur la perception de la pauvreté par la population congolaise (SOPPOC) mené en 2005, 37% des congolais déclarent qu'il existe au moins une association dans leur communauté, et 58% indiquent qu'au moins un membre du ménage appartient à une association. Cette étude se penche sur les associations de combattants démobilisés afin de comprendre leur création, leur fonctionnement interne, leurs avantages et limites dans le cadre de la réintégration économique et sociale de leurs membres.

Des études ont souligné les difficultés rencontrées par les ex-combattants lors de leur retour dans la vie civile, dans laquelle ils se trouvent souvent ostracisés par la population (Boersh-Supan, 2009, Humphreys et Weinstein, 2005). La réintégration des anciens combattants, condition centrale pour une paix durable, est une composante des programmes de Désarmement, Démobilisation, Réintégration (DDR) et est définie par les Nations Unies comme « *le processus permettant aux ex-combattants et à leur famille de s'adapter, sur les plans économique et social, à une vie civile productive* »¹. Il existe ainsi en République Démocratique du Congo plus de 130 000 combattants démobilisés.²

Le plus souvent, l'aide à la réintégration est centrée sur l'individu, sous la forme de filets de sécurité et d'accès à des formations et toolkits pour démarrer une ac-

tivité économique. Un certain nombre de travaux, en particulier ceux de Humphreys et Weinstein (2005), Pugel (2007) ou encore Stavrou et al. (2003) a tenté de mesurer l'efficacité de programmes centrés sur la réintégration individuelle des anciens combattants. Une approche plus récente adoptée par la Banque mondiale et ses partenaires envisage la réintégration sous l'angle collectif, en soutenant et encourageant par exemple les associations d'ex-combattants. Cette étude se penche sur les efforts centrés sur le groupe, et en l'occurrence l'association. Il s'agit d'envisager les mécanismes collectifs de réintégration, et en particulier la manière dont les associations d'anciens combattants se créent, fonctionnent et bénéficient à leurs membres en RDC.

La Banque mondiale a soutenu les activités de démobilisation et réintégration des ex-combattants en RDC depuis 2004, par l'intermédiaire de la Commission Nationale pour le DDR (CONADER)³, créée en décembre 2003 afin de mettre en œuvre le Programme National de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (PNDDR). Une première phase financée par la Banque mondiale et le MDRP, a été mise en œuvre entre 2004 et 2006. Une seconde phase, a été ensuite

1 The United Nations, 2000. « Rapport du Secrétaire Général sur le rôle des opérations de maintien de la paix des Nations unies dans le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion » (S/2000/101).

2 Source : MDRP, March 2009, MDRP Fact Sheet : Democratic Republic of the Congo (available at: www.mdrp.org)

3 Par la suite, CONADER est devenu l'Unité d'Exécution du Programme National de DDR (UE-PNDDR).

mise en œuvre entre Septembre 2008 et Juin 2010, et financée par la Banque mondiale, la Banque Africaine de Développement et le Gouvernement Congolais. Ces deux phases ont adopté une approche individuelle de la réintégration, offrant des formations ainsi que des kits de matériel aux ex-combattants.

Mettant en lumière les limites de cette approche individuelle notamment en matière de réintégration, le gouvernement Congolais, appuyé par la Banque mondiale, a proposé dans le cadre d'une extension jusqu'en juin 2011, d'adopter une approche plus collective de la réintégration, en soutenant et accompagnant la création d'associations économiques de combattants démobilisés.

Malgré des initiatives de bailleurs et de certains anciens combattants eux-mêmes en vue de la formation d'associations de nature économique, il semble exister peu de littérature sur la question. Il existe des travaux sur les petites entreprises créées par les ex-combattants (Doyle, 1998, Body et Brown, 2005), mais peu d'études approfondies se sont penchées sur les associations économiques. Parmi ces quelques études, l'on trouve des recherches sur les associations de moto-taxi en Sierra Leone (Peters, 2007), et une présentation générale des associations d'anciens combattants en Sierra Leone (Kaldor et Vincent, 2006). Dans les deux cas, ces associations créées spontanément et sans appui extérieur, se révèlent être un outil efficace pour la réintégration des anciens combattants, générant revenus et entraide, et améliorant l'image des combattants auprès de la communauté.

Le terme « association » est ici pris au sens large de « regroupement ». L'Institut Africain de Développement Économique et Social (INADES), qui soutien les associations agricoles en RDC, définit le concept d'association comme un groupe d'au moins trois personnes devant faire face aux mêmes contraintes et difficultés, et qui décident de travailler ensemble pour les surmonter. Cette définition a l'avantage de regrouper les associations formelles et informelles, officiellement enregistrées ou non.

Dans un souci de distinguer les deux groupes, nous désignons ici d'une part les « combattants démobilisés », qui ont pris part aux combats au sein d'un des multiples groupes armés ayant combattu en RDC, et ont

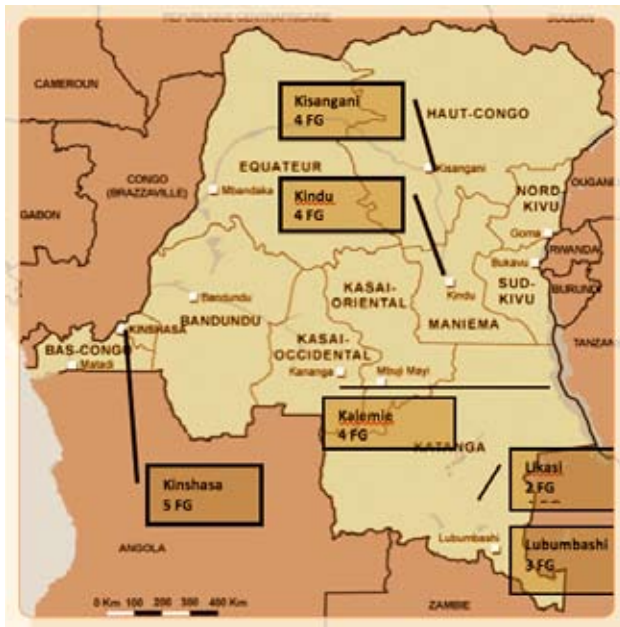
ensuite rendu les armes, et d'autre part, les « membres de la communauté ». Les combattants démobilisés sont bien entendu également des membres de plein droit et à part entière des communautés où ils se sont établis. Toutefois, afin de distinguer les deux catégories, nous entendons ici par « membres de la communauté » les personnes habitant dans une communauté donnée n'ayant pas pris les armes et n'appartenant pas à la catégorie des combattants démobilisés.

b. Méthodologie et limitations potentielles

Cette étude vise à établir une première analyse des associations de combattants démobilisés en RDC. Il s'agit de mettre en lumière le processus par lequel elles émergent, leur fonctionnement, et leur rôle dans le processus de réintégration des combattants démobilisés. Il s'agit d'apporter un premier regard sur les avantages de ces associations ainsi que leurs limites, et d'envisager dans quelle mesure ces initiatives peuvent être renforcées et appuyées.

Cette étude se concentre sur les perceptions, analyses et expériences des membres (démobilisés et membres de la communauté) des associations, et se fonde sur une approche qualitative, utilisant des questions ouvertes dans le but de laisser libre champs aux personnes interrogées, limitant le moins possible leurs réponses. Il s'agit alors ici non pas de mesurer l'efficacité de ces associations de manière quantitative, mais plutôt de comprendre les dynamiques, mécanismes, et stratégies en jeu, tout en permettant de faire émerger les préoccupations des membres et multiples fonctions des associations.

Cette étude s'est déroulée sous forme d'entretiens avec des focus groups constitués de 4 à 37 personnes et regroupant une à trois associations. Afin de limiter de potentielles influences extérieures dans les réponses des membres des associations, les focus groups se sont tenus en l'absence des représentants des agences exécutives et ONG locales les ayant suivi. D'une manière générale, la prise de parole a été libre, et nous avons encouragé les présidents de ces associations à laisser la parole aux autres membres. Chaque focus group rassemblait en général les membres d'une seule association, et dans certains cas, les membres de deux ou trois associations. Les focus groups se sont tenus dans



République Démocratique du Congo : Géographie des Focus Groups par localité

4 régions et 6 localités différentes : Kinshasa, Kisangani, Kindu, Kalemie, Lubumbashi et Likasi.

Au total, 26 associations (regroupant 2392 membres) ont été rencontrées au cours de 22 focus groups auxquels 268 personnes ont pris part. 13 de ces focus groups ont été organisés par Caritas, et 9 par l'Unité d'Exécution du Programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (UEPNDDR). La plupart des associations participant aux focus groups ont été sélectionnées à l'avance par Caritas et l'UEPNDDR. Nous avons pu dans certains cas rencontrer au pied levé des associations qui n'avaient pas été prévenues de notre passage, mais ce ne fut pas le cas de plus de trois ou quatre d'entre elles. Dans ce contexte, l'on peut s'attendre à ce que les associations considérées comme les plus efficaces aient été sélectionnées. De plus, parce que cette sélection a été opérée par

les agences exécutives, nous avons en majorité rencontré des associations qui ont été, au moins dans leur phase de création, appuyées par ces agences. Ainsi, nous avons eu un accès limité aux associations qui se sont créées plus spontanément et sans appui extérieur, parce que moins connues de leurs services.

Il existe deux types de scénarios concernant la formation des associations et la participation des démobilisés à ces associations : des associations créées par les démobilisés, et auxquelles se sont associés des civils, ou encore des associations de civils, auxquelles des démobilisés se sont joints. Nous avons rencontré une majorité d'associations créées par des démobilisés, qui semblent être le type d'association avec lesquelles les agences exécutives sont les plus familières, puisqu'elles suivent les démobilisés et appuient étroitement certaines de ces associations. Nous avons toutefois également pu rencontrer trois associations créées par des civils, rejointes ensuite par des démobilisés (2 à Kinshasa et une à Likasi).

En raison de la limitation géographique (seulement 4 régions sur 11 visitées), et du biais potentiel dans la sélection des associations rencontrées, l'échantillon sélectionné ici ne peut être considéré comme représentatif des associations d'anciens combattants en RDC. Toutefois, l'échantillon utilisé permet d'analyser les dynamiques de création de ces associations, d'appréhender le rôle des agences exécutives et ONG locales dans leur développement, de comprendre les



Focus group 5 à Kinshasa. Association briqueterie Volcan.

stratégies et attentes des combattants démobilisés au sein de ces associations, et de voir quels rôles jouent ces associations dans la réintégration économique et sociale des anciens combattants, selon leur propre analyse. La manière dont la communauté d'accueil dans son ensemble perçoit les anciens combattants et leurs associations est en dehors des limites de cette étude.

Les entretiens avec les focus groups se sont fondés sur un questionnaire (voir annexe 2), qui a servi de support, tout en étant à chaque fois orienté par les différentes réponses et profils des focus groups. Les questions posées lors des focus groups se sont organisées suivant quatre axes principaux :

- La création de l'association : Qui a pris le leadership dans la création de l'association ? Quel rôle ont joué les agences exécutives ? Comment s'est faite l'ouverture aux autres catégories de la population (par exemple pourquoi des membres de la communauté ont accepté de rejoindre une association créée par des anciens combattants et vice versa) ?

Il s'agit ici de comprendre dans quelle mesure le processus de création des associations peut être facilité et accompagné.

- Le travail de l'association : Quelle est l'activité principale de l'association ? En quoi bénéficie-t-elle à ses membres / à des personnes extérieures ?
- Les contraintes auxquelles doivent faire face

l'association : quelles sont les procédures administratives à suivre ? Les associations rencontrent-elles des difficultés dans la gestion des activités de l'association, et si oui de quel type ? L'association est-elle en mesure d'atteindre son plein potentiel ?

Nous cherchons ici à comprendre dans quelle mesure la réalité du fonctionnement de l'association atteint les objectifs fixés au départ, et dans la mesure où ces objectifs ne seraient pas atteints, à mettre en lumière les obstacles rencontrés par les associations, et proposer des pistes de solution.

- Les mécanismes de gouvernance interne : Comment sont prises les décisions ? Comment sont résolus les conflits ? Y a-t-il des élections, une alternance ?

L'objectif de ce volet est de comprendre quels sont les mécanismes de gouvernance interne au sein des associations et dans quelle mesure ils répondent d'une part aux attentes des membres et d'autres part, permettent aux associations de fonctionner efficacement.

Les entretiens par focus groups ont également été complétés par des entretiens individuels informels avec certains membres de ces associations, ainsi que des représentants des agences exécutives ayant été en contact direct avec ces associations et leurs membres. L'enquête se fonde également sur les témoignages recueillis auprès de quatre anciens combattants ayant choisi de ne pas faire partie d'une association, afin de comprendre les freins à l'entrée dans une association.